

La catastrophe de 1909



Le 10 janvier 1909, la voûte de l'église de Nax s'effondrait, causant la mort de 31 personnes (22 de Nax et 9 de Vernamiège) et quelque 50 blessés plus ou moins graves.

Nouvelliste valaisan : Extrait du 12 janvier 1909

Dans les colonnes du Nouvelliste valaisan du 12 janvier 1909, le chroniqueur relatait ainsi cette tragédie: «C'était pendant la messe. Le curé Gauye lisait du haut de la chaire et expliquait à ses paroissiens une ordonnance épiscopale. Tout à coup, au-dessus de la tribune où se trouvaient les chantres, un morceau de plâtre se détache de la voûte et tombe avec un bruit sec. En même temps, un homme crie « Il tombe! » Le curé s'arrête et demande vivement: « Qu'est-ce qu'il y a? » Personne ne lui répond et comme cet incident paraissait sans importance, il continue sa lecture. Tout le monde l'écoutait attentivement et pieusement. Il n'avait pas poussé sa lecture quatre lignes plus loin, que subitement, avec un craquement terrible, une grande partie de la voûte de l'église se détachait et s'abattait sur le sol en mille morceaux, écrasant et étouffant un grand nombre de personnes. Un nuage de poussière emplit l'église. De tous côtés partent des cris de frayeur et des gémissements de blessés. Après une courte panique, cependant, tous les hommes vaillants se mettent en devoir de retirer des décombres, les morts et les blessés. Il faut le dire, à l'honneur de la population de Nax, le sauvetage s'est opéré avec une grande rapidité et sans aucun trouble. Au bout de quelques instants, il y avait 31 morts étendus devant l'église tandis qu'on s'empressait d'emporter les blessés chez eux ou dans une maison proche de l'église. »

L'almanach du Valais de 1910 donnait, lui, le compte rendu suivant:

« Et l'on court, par le chemin glacé, pour atteindre Bramois (Nax n'avait pas de téléphone ni de télégraphe) pour informer les médecins et les autorités de la triste nouvelle. Les médecins accourent, avec le matériel de charpie et de pansement, avec les cordiaux et les remèdes les plus urgents, avec les instruments pour des opérations sommaires. Lorsque les premiers curieux arrivent, l'église était déblayée des morts et des blessés, mais le grand bloc meurtrier et la voûte béante d'où il était descendu, les bancs brisés, les flaques de sang, les objets

d'habillement épars dans la poussière, indiquaient à tous le tragique événement qui venait de se passer. La cause de la catastrophe doit être recherchée dans le mauvais état de la voûte, dont une clef n'avait pas été mise, et qui, dans sa forme plate, était trop lourde. Il suffisait d'un léger écartement des murs latéraux de l'église pour provoquer une fissure. Et cette fissure existait depuis longtemps. »

Nouvelliste du 10 janvier 1979 : Extrait de l'entretien avec M. Joseph Melly

Le chroniqueur a rencontré M. Joseph Melly, le doyen de la commune, qui, non sans émotion, a raconté cette épouvantable catastrophe. « J'assistais à l'office paroissial ce 10 janvier 1909. Je suis né le 16 novembre 1891, j'avais donc 18 ans. Je me trouvais au quatrième banc avec plusieurs autres personnes dont je n'ai plus la souvenance des noms. C'est pendant le sermon du curé Gauye que la terrible catastrophe est survenue dans un fracas épouvantable. Surpris, comme tout le monde par le bruit, la poussière, j'ai mis mes mains sur la tête et j'ai attendu. Je me demandais ce qui arrivait. Des personnes se trouvant au cinquième banc, dont mon ami Daniel Pannatier, de Jean, âgé de 17 ans, ont été tuées. Ce n'était donc pas mon heure. Ma maman, Madeleine Melly, née Grand, âgée de 45 ans, a trouvé la mort ainsi que ma sœur, Marie, âgée de 14 ans seulement. La plus jeune victime fut Denis Follonier, de François-Chrétien, de Vernamiège âgé de 11 ans, et la plus âgée, M. Maurice Valiquer, de Jacques, de Nax.

- Pouvait-on prévoir cette catastrophe ?

- Personne ne s'est douté qu'un jour le plafond de l'église pourrait tomber, et causer la mort de 31 personnes. Je sais que l'année précédente, lors de la confirmation, l'évêque du diocèse avait félicité les paroissiens pour la magnifique décoration de l'église et qu'il avait invité les autorités à prévoir une réfection. Sur la demande du curé, le 28 décembre 1908, soit moins de quinze jours avant la catastrophe, le conseil de fabrique avait décidé de prévoir la réfection de la voûte, toutefois, les travaux avaient été remis à la bonne saison.

Nous avons su après coup que depuis quelques temps le curé, pour se rendre à l'église, utilisait toujours la petite porte donnant sur la sacristie, car il avait remarqué que, régulièrement, des morceaux de pierre ou de plâtre tombaient du plafond.

- Vous rappelez-vous le jour de l'ensevelissement ?

- Des menuisiers de Grône, Vex, Saint-Martin étaient venus à Nax pour aider les artisans de l'endroit à confectionner les cercueils. Le jour de l'ensevelissement, ces 31 cercueils étaient alignés sur la place du village avant d'être portés au cimetière où il avait été creusé 3 fosses communes d'une profondeur de 2 mètres. Le Gouvernement valaisan était représenté par les conseillers d'Etat Biolley et Kuntschen. Ce dernier a pris la parole au cimetière ainsi que le curé Rey de Sion.

- Aujourd'hui, quelle est votre impression 70 ans après cette terrible catastrophe ?

- L'épouvantable spectacle est resté gravé dans ma mémoire. J'ai été traumatisé et pendant des années, le moindre bruit me faisait sursauter. Cet épouvantable drame a raffermi ma foi et mon espérance. Dans d'autres églises, comme celles de Grône, Granges, Chippis et Saint-

Martin, des contrôles ont été entrepris pour vérifier la solidité de la voûte et des travaux ont été exécutés.

- Avez-vous bénéficié des secours organisés sur les plans suisse et valaisan ?

- Le peuple suisse, à l'époque déjà, s'est montré extrêmement généreux. Quelque 180'000 francs ont été récoltés. Pour ma part, j'ai touché 600 francs comme orphelin de mère. Des montants plus élevés ont été versés à des personnes qui sont restées handicapées ou à des orphelins. Je puis dire que les familles des victimes et des blessés de Vernamiège ont touché relativement plus que celles de Nax, car le président Berthod était intervenu spécialement. Je ne souhaite à personne de vivre ce cauchemar, ni aux familles de se voir brutalement privées de leurs parents. »

